CQP CK EV

Moniteur de canoë kayak eau calme
Option eau vive

Dates et détails







Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

Le CQP prépare au métier d'éducateur sportif.
Le CQP moniteur de canoë kayak et sports de pagaie en eau calme permet d'encadrer sur tout type de plan d'eau intérieurs, dans le respect de la réglementation locale, au sein de rivière en eau vive de classe I et en mer sans houle significative dans la limite des 300m d'un abri.

Le CCP eau vive permet d'encadrer en eau vive sur des parcours naturels et artificiels classés jusqu'à la classe II pouvant comporter des passages de classe III non successifs, dans le respect de la réglementation locale.

Heures totales :

700

Heures en centre :

525

Heures en entreprise :

175

Organisation et particularités de la formation

La formation est organisée en trois périodes : printemps/été, été et septembre.
L'organisation pédagogique est dispensée sur le modèle de l'alternance entre centre de formation et structure. La formation vise à préparer techniquement les stagiaires à leur métier et/ou à poursuivre vers une formation BPJEPS canoë kayak.

Fiche RNCP 38799

ORGANISME CERTIFICATEUR
DE LA BRANCHE DU SPORT
OC SPORT
18/12/2018
RS7031

CRFCK
24 Avenue du Quartz
05120 L'Argentière-la Bessée
04.92.23.12.92 - contact@crfck.com
www.crck.com

Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Contenus de la formation

La formation est organisée en 3 périodes :
Première période « printemps/début d'été » : préparation technique et physique permettant la réussite des tests d'entrée et première partie de la Formation CQP moniteur de Canoë Kayak.
Deuxième période « stage en structure » : En immersion dans une structure durant la saison estivale, le stagiaire développe ses compétences de moniteur.
Troisième période « fin d'été/septembre » : épreuves du CQP, perfectionnement technique en kayak, préparation aux épreuves d'accès au BPJEPS CKDA

Lieu

05120 L'Argentière La Bessée, rivières des Hautes Alpes, de l'Ubaye et sites de la Méditerranée

Publics et prérequis



Cette formation s'adresse à des sportifs, débutants, initiés ou confirmés en canoë kayak et sports de pagaie. Une expérience dans les domaines de l'animation ou de l'encadrement sportif est un élément facilitant l'accès à la formation.

Publics en situation de handicap

Des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

Matériel nécessaire

Au premier jour de la formation :
Chaussures fermées, tenue de sport avec baskets, maillot de bain, top lycra adapté aux sports aquatiques, chaussettes néoprène, tenue chaude.
Le matériel spécifique à l'activité (bateau, pagaie, jupe...) pourra être mis à disposition des stagiaires conformément au règlement intérieur de la formation.



Pour la période en alternance et la période de septembre :
Les stagiaires devront être complètement autonomes avec leur matériel, seul un kayak et une pagaie pourront encore être mis à disposition sur le temps de formation en centre. L'équipe pédagogique apportera une liste complète du matériel attendu pour ces périodes et orientera les stagiaires sur le choix de celui-ci (Cf. guide technique).

Financements possibles

Région Sud PACA sous conditions, nous contacter pour étude personnalisée.

CRFCK
24 Avenue du Quartz
05120 L'Argentière-la Bessée
04.92.23.12.92 - contact@crfck.com
www.crck.com

Cofinancé par l'Union européenne
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

CRFCK
24 Avenue du Quartz
05120 L'Argentière-la Bessée
04.92.23.12.92 - contact@crfck.com
www.crck.com

Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

CQP moniteur de Canoë-kayak et sports de pagaie eau calme option eau vive

Procédure d'accès à la formation

Etape 1 : Envoi du dossier d'inscription

Pour s'inscrire aux épreuves de sélection, chaque candidat devra être à jour de l'ensemble des pièces requises.
Ces documents devront être téléversés sur votre espace personnel créé sur le site http://www.crfck.fr suite à votre préinscription.
Au sein de son dossier, le candidat transmet un CV et tous les éléments de preuves permettant de justifier d'un niveau de pratique en kayak (licence FFCK, validation de niveaux, pratique personnelle) ; ainsi qu'une lettre de motivation permettant d'exposer son projet professionnel et ses motivations à intégrer la formation.

Etape 2 : la sélection

Chaque candidat aura un entretien personnalisé face à un jury de formateurs et de professionnels (soit par visio, par téléphone ou en face à face selon les possibilités). L'objectif de cet entretien est de :

- Cerner les motivations des candidats
- Comprendre le projet professionnel des candidats
- Répondre aux questions des candidats

Etape 3 : le positionnement

Le positionnement vise à déterminer le parcours individuel de formation du stagiaire en fonction de ses équivalences réglementaires (obtention de droit d'une UC ou d'un examen), compétences ou fragilités repérées.
Il est réalisé via un entretien qui permettra d'organiser le groupe de formation CQP eau calme option eau vive : adapté à un public déjà pratiquant confirmé de l'activité canoë kayak ; progression technique en en eau calme et eau vive.
Le CQP vise à préparer techniquement au métier de moniteur de canoë kayak et/ou poursuivre vers une formation BPJEPS canoë kayak.

Vous trouverez plus de détails sur votre formation et sur les équivalences réglementaires dans le « Guide technique de la formation ».